

Paris le 16 avril 2002

Alliance Ernst & Young France et Andersen France.

Ernst & Young France et Andersen France finalisent une alliance dans leurs métiers de l'audit, du juridique et fiscal et du corporate finance.

Dans le cadre de ce processus, les associés des deux cabinets ont aujourd'hui donné leur accord pour mettre en œuvre cette alliance.

Ernst & Young France et Andersen France sont convenus que, dans un premier temps, les cabinets fonctionneront de manière séparée tout en étant membre du réseau Ernst & Young. Les autorités réglementaires compétentes ont été contactées afin de mettre en œuvre cet accord dans les meilleures conditions.

Ce challenge est une formidable opportunité pour les deux cabinets de mieux servir leurs clients et de construire un nouveau modèle d'entreprise grâce à la richesse et à la qualité de l'ensemble de leurs associés et collaborateurs. Il est aussi l'occasion de réaffirmer nos principes d'indépendance et de déontologie, mais aussi de qualité, au travers d'une organisation renouvelée.

Contact presse :

Christine d'Argentré : 01 55 61 33 44